



VILLE DU BOUSCAT

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 29 MARS 2011

**DOSSIER N° 17 :**

DEMANDE DE SUBVENTION AU  
SDEEG POUR  
L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU  
D'ECLAIRAGE PUBLIC  
RUE PIERRE CURIE

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 29 Mars 2011

**Présents** : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME MACERON, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME SOULAT, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. BLADOU, MME DESON, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, MME TRAORE, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDES, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX

**Excusés avec procuration** : M. VALLEIX (à M. BLADOU), MME DE PONCHEVILLE (à M. BARRIER), MME ROCHARD (à M. PRIKHODKO)

**Absent** :

**Secrétaire** : MME THIBAudeau

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2011

**DOSSIER N° 17 : DEMANDE DE SUBVENTION AU SDEEG POUR  
L'ENFOUISSEMENT DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC  
RUE PIERRE CURIE**

RAPPORTEUR : M. JUNCA

Dans le cadre de la programmation voirie 2011, la Communauté Urbaine de Bordeaux, Direction Territoriale Ouest, en accord avec la Ville du Bouscat, a prévu des travaux d'aménagement de chaussée de la rue Pierre Curie.

Dans le cadre de ces travaux, la ville du Bouscat souhaite procéder à l'enfouissement du réseau d'éclairage public.

Pour ce faire, il est possible d'obtenir auprès du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG), une aide financière de 20 % du montant H.T des travaux + maîtrise d'œuvre. Le plan de financement serait ainsi établi :

**Rue Pierre Curie**

Montant des travaux HT : ..... 20 878,00€

T.V.A. 19,6 % ..... 4 092,09€

Montant Travaux Total TTC : ..... 24 970,09€

Montant Maîtrise d'œuvre + SPS (7%) ..... 1 461,46€

Pas de T.V.A.

Montant total travaux + Maîtrise d'œuvre + SPS : T.T.C. : ..... **26 431,55€**

Participation SDEEG 20 % du montant H.T ..... 4 467,89€

(travaux + Maîtrise d'œuvre + SPS)

Je vous propose donc d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre le dossier de demande d'aide financière auprès du Syndicat précité.

Cette proposition est approuvée à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré le 29 Mars 2011

LE MAIRE,



Patrick BOBET